

Démarche : DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

Organisme : Service Prévention Éducation aux Risques et gestion de Crise (SPERiC)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Procédure dématérialisée de demande de subvention FPRNM. Le temps de remplissage affiché est sur-estimé.

Demande de subvention FPRNM

Ce formulaire est destiné aux collectivités et établissements publics voulant réaliser une demande au titre du FPRNM. Ce formulaire correspond aux demandes suivantes :

- 1- Dépenses d'évacuation et de relogement temporaire (RT)
- 2- Opérations de reconnaissance et les travaux de comblement ou de traitement des cavités souterraines et des marnières (CS)
- 3- Études et travaux de réduction de la vulnérabilité imposés par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (ETPPR)
- 4- Études et travaux de réduction de la vulnérabilité dans un programme d'action de prévention des inondations (RVPAPI)
- 5- Programme d'action de prévention des inondations (PAPI)
- 6- Études et actions de prévention ou de protection contre les risques naturels des collectivités territoriales (EAPCT hors PAPI)
- 7- Acquisition amiable de biens menacés (ACQM)
- 8- Acquisition amiable de biens sinistrés (ACQS)
- 9- Expropriation des biens exposés (EXPRO)

Le FPRNM ne participe qu'aux dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement telles que réparations, entretien courant, fonctionnement courant et maintenance d'un dispositif de surveillance... sont exclues.

A – COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER ?

Pour toutes questions avant le dépôt du dossier, contactez le service instructeur : ddtm-subvention-barnier@seine-maritime.gouv.fr. Pour les risques liés aux cavités souterraines, vous devez obligatoirement consulter le service instructeur.

Complétez le dossier ci-dessous avec les informations demandées. Vous pouvez enregistrer votre dossier comme brouillon. Attention, il ne sera pas envoyé. Pour vous aider, consultez <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>
Selon votre demande, des pièces complémentaires peuvent vous être réclamées.

Pour valider votre demande, cliquez sur "déposer votre dossier". Vous recevrez automatiquement un accusé de réception. Cet accusé initie la procédure et les délais d'instruction. Il permet le démarrage des études et des travaux. Attention, le dépôt ne vaut pas acceptation de la demande.

Si votre dossier est considéré complet, il passera alors en instruction et ne sera plus modifiable.

Pour éviter toute erreur, nous vous conseillons de limiter la taille de chaque pièce jointe à 20 Mo, et de les ajouter une par une, en enregistrant votre dossier après chaque ajout.

Pour plus d'information, consultez le site internet de la Préfecture :
<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Risques-technologiques-et-naturels>

B – RECEVABILITÉ DU DOSSIER :

a) La demande de subvention fait l'objet d'un accusé de réception automatique dès validation de son dépôt.

b) Dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception de votre demande, le service instructeur vous informe de sa recevabilité.

C – INSTRUCTION DE LA DEMANDE :

Le service instructeur dispose d'un délai de 8 mois à compter de la date d'accusé de réception pour rendre une décision.

- Si décision favorable : l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL (OU CONVENTION) D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION vous sera notifié dans "démarches simplifiées". À compter de sa notification, vous disposez de 2 ans pour commencer les opérations. Le projet réalisé doit être conforme à l'arrêté préfectoral pour bénéficier de la subvention. Vous disposez d'un délai de 12 mois à compter de la date d'achèvement de l'opération pour solliciter le versement de la subvention.

- Si décision défavorable : le refus d'attribution de subvention sera notifié dans "démarches simplifiées".

- Si aucune décision ne vous a été donnée dans un délai de 8 mois votre demande est rejetée implicitement.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Identification SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse

En cas de groupement de commandes, de délégation ou assistance à maîtrise d'ouvrage, liste de (des) collectivité(s) territoriale(s) et/ou de leur(s) groupement(s), concerné(s) :

Exemple : réalisation de plusieurs actions d'un PAPI ou réalisation d'un programme d'études ou de travaux pour plusieurs collectivités par un seul maître d'ouvrage...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Insérer ici la pièce justificative de la (des) convention(s) donnant délégation de l'opération prévue par les collectivités listées précédemment :

Si possible réunir en un seul fichier toutes les délégations si plusieurs collectivités sont concernées. Sinon ajouter les documents dans "autre pièce complémentaire".

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Poste occupé

Téléphone

Courriel

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Indiquer le type de mesure sollicitée :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1- Dépenses d'évacuation temporaire et de relogement (RT)

DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

- ☐ 2- Opérations de reconnaissance et les travaux de comblement ou de traitement des cavités souterraines et des marnières (CS)
- ☐ 3- Études et travaux de réduction de la vulnérabilité imposés par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (ETPPR)
- ☐ 4- Diagnostics et travaux de réduction de la vulnérabilité dans un programme d'action de prévention des inondations (RVPAPI)
- ☐ 5- Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)
- ☐ 6- Études, travaux ou équipements de prévention ou de protection des collectivités territoriales (EAPCT hors PAPI)
- ☐ 7- Acquisition amiable de biens menacés (ACQM)
- ☐ 8- Acquisition amiable de biens sinistrés (ACQS)
- ☐ 9- Expropriation de biens exposés (EXPRO)

Si vous avez coché 3 (ETPPR) : indiquez la commune concernée par le PPRN

La liste des communes concernées par un PPRN est consultable sur <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Publications/Information-des-acquereurs-et-locataires-sur-les-risques-majeurs/Recherche-par-commune>

Si vous avez coché 4 (RVPAPI) : indiquez la commune concernée par le PAPI

Consultez <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Risques-technologiques-et-naturels/PAPI> pour plus d'informations

Si vous avez coché 5 (PAPI) : indiquez le nom du PAPI

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ PAPI Rouen Louviers Austreberthe
- ☐ PAPI Arques Scie
- ☐ PAPI Le Havre Estuaire Pointe de Caux

Type(s) d'opération :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Études-diagnostics
- ☐ Travaux
- ☐ Animation (pour les PAPI)
- ☐ Information préventive
- ☐ Acquisition
- ☐ Évacuation-relogement
- ☐ Expropriation

Intitulé de l'opération

Indiquer brièvement le type d'opération

Exemples :

- Choix 1 (RT) : évacuation de la famille XXX
- Choix 2 (CS) : travaux de comblement d'une cavité
- Choix 3 (ETPPR) ou 4 (RVPAPI) : création d'une zone refuge
- Choix 5 (PAPI) : indiquez le numéro de l'axe du PAPI, le numéro de l'action et le titre de l'action
- Choix 6 (EAPCT) : travaux de confortement de la falaise située à ...

DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

- Choix 7 (ACQM), 8 (ACQS), 9 (EXPRO) : acquisition d'un bien situé à ...

Description de l'opération à mettre en oeuvre et/ou du sinistre :

Choix 5 (PAPI) : recopier la description de l'action indiquée dans la fiche action du programme d'action PAPI.

Autres choix : décrire brièvement la situation et, le cas échéant, les travaux ou études prévus dans le projet. Si besoin, reprendre les éléments du devis ou rapport d'un bureau d'étude.

Exemples de description :

- Un effondrement d'une cavité a eu lieu à ... dans la journée du ... il a causé des dommages sur ... et le mur de ... et le bâtiment risque de s'effondrer..., cet évènement nécessite la réalisation d'études et de travaux (donner la description)...
- Dans le cadre du PPR, le bâtiment XX étant en zone inondable, il est prévu de réaliser des travaux de réduction de vulnérabilité : mise en place de batardeau, création d'une zone refuge....

IDENTIFICATION DU BIEN CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

Dans quel cas remplir cette section ?

A remplir pour toutes les demandes, à l'exception des demandes déposées par les porteurs de PAPI (choix 5)

Adresse du bien

Localisation de l'opération et identification du ou des parcelles cadastrales concernées :

Utiliser les outils graphiques proposés en haut à gauche de la carte dynamique.

Vous pouvez sélectionner toutes les unités foncières concernées (polygone)

Type de bien

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Maison individuelle

☐ Immeuble collectif

☐ Autre

Si autre, précisez :

Local à usage professionnel, camping...

Occupation du bien

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Par le propriétaire

DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

☐ Par le locataire

☐ Vacant

Type d'occupation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Habitat principal

☐ Habitat secondaire

☐ Autre

Nom des personnes relogées

le cas échéant, pour les choix 1 (RT), 7 (ACQM), 8 (ACQS), 9 (EXPRO)

Le bien est estimé à plus de 72 000 € ?

Si le bien est estimé à 72000 € et plus, la subvention sera plafonnée à 36000 €.

Si le bien est estimé à moins de 72000 €, la subvention sera plafonnée à hauteur de 50% de la valeur du bien.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Références bancaires : NOM DE LA BANQUE

Références bancaires : IBAN

Références bancaires : BIC

Pour cette opération, je déclare

Choisir le régime TVA suivant :

- vous récupérez la TVA, alors vous devez déposer votre demande en HT

- vous ne récupérez pas la TVA, alors vous devez déposer votre demande en TTC et fournir le justificatif attendu (voir rubrique pièces justificatives)

- vous récupérez en partie la TVA (exemple : la TVA est récupérée pour les dépenses de travaux mais pas pour les dépenses liées aux frais de notaire), alors vous déposez votre dossier à la fois en TTC et en HT en distinguant bien les dépenses en TTC des dépenses en HT.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Récupérer en totalité la TVA

☐ Ne pas récupérer la TVA

☐ Récupérer en partie la TVA

Coût prévisionnel global du projet en € (HT ou TTC ou mixte TTC-HT)

DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

Taux de subvention FPRNM (%)

Autre(s) subvention(s)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez les autres subventions sollicitées

Financeur(s) et montant(s)

Montant de la subvention fonds Barnier sollicitée

(Coût total de l'opération - autres financements) x taux de subvention FPRNM

État d'avancement du projet

Date prévue de commencement d'exécution pour les opérations, ou date de décision d'évacuation, d'expropriation ou d'acquisition

Attention : l'opération ne doit pas avoir débuté avant que le dossier n'ait été déposé sur la plateforme (sauf pour les mesures d'évacuation). Ne pas signer de devis, bons de commande relatifs aux travaux, avant dépôt.

Les travaux peuvent débuter après le dépôt du dossier sans certitude de l'éligibilité de votre demande de subvention.

En cas d'accord de subvention, les travaux doivent obligatoirement avoir débuté dans les deux ans à compter de la notification de l'arrêté préfectoral qui vous sera transmis.

Date prévue d'achèvement pour les opérations ou date prévisionnelle de fin de situation pour les évacuations, expropriation ou acquisition

Vous disposez de 12 mois à compter de la date d'achèvement pour obtenir le paiement de la subvention. Au-delà de cette date, l'arrêté de subvention est caduque.

Au cours de l'opération, vous pouvez solliciter une demande de prorogation d'un an si les travaux se terminent hors délais. Dans ce cas, il faudra en faire la demande au service instructeur, avant la date mentionnée ici, et transmettre une attestation de début de travaux.

Si un arrêté d'évacuation ou de péril a été pris, date de l'arrêté

Etat de reconnaissance catastrophe naturelle

Pour les choix 1 (RT), 2 (CS), 6 (EAPCT), 7 (ACQM), 8 (ACQS), 9 (EXPRO) le cas échéant.

Pour information, la demande est déposée par la mairie en préfecture

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Oui

☐ Non

☐ En cours

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre un RIB

Le RIB est OBLIGATOIREMENT au nom du demandeur.

En cas d'attribution de subvention, lorsque le paiement sera demandé après réalisation de l'opération, le montant sera versé sur le compte précisé dans le présent formulaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Délibération de la collectivité autorisant la réalisation de l'action et la demande des aides publiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièces justifiant les dépenses

- Choix 1 (RT) : bail locatif signé du nouveau logement avec le montant des loyers

- Choix 2 (CS), 3 (ETPPR), 4 (RVPAPI), 5 (PAPI), 6 (EAPCT) : devis détaillés des opérations, études et travaux nécessaires. Le devis doit être spécifique à l'opération mentionnée (il ne doit pas mentionner d'autres travaux ou études qui ne seraient pas liés à l'opération décrite)

- Choix 7 (ACQM), 8 (ACQS), 9 (EXPRO) : évaluation du bien faite par les domaines, devis de démolition, de sécurisation du site...

Si vous êtes dans l'incapacité de réunir les documents en un seul PDF, merci de les déposer dans "Autre pièce utile 1, 2 ou 3"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport d'expertise ou diagnostic de vulnérabilité

Choix 1 (RT), 2 (CS), 6 (EAPCT hors PAPI), 7 (ACQM), 8 (ACQS), 9 (EXPRO) : rapport d'expertise et/ou de l'étude géotechnique menée dans le cadre du sinistre par l'assurance et/ou un bureau d'études OBLIGATOIRE. Il doit clairement identifier le danger pour les biens et les personnes.

Choix 4 (RVPAPI) : diagnostic obligatoirement réalisé par la collectivité (porteur de PAPI) indiquant les travaux à réaliser
Choix 3 (ETPPR) : auto-diagnostic à fournir (document à télécharger ici : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Risques-technologiques-et-naturels>)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'assurance dommage en cours de validité des biens concernés

OBLIGATOIRE pour les choix 2 (CS), 3 (ETPPR) et 4 (RVPAPI), 7 (ACQM), 8 (ACQS), 9 (EXPRO)

Exemple : multirisques habitation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de non récupération de la TVA pour les demandes en TTC

Dans le cas où la TVA n'est pas récupérée (demande en TTC), joindre OBLIGATOIREMENT une attestation du service comptable

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Arrêté d'évacuation ou de péril

OBLIGATOIRE pour le choix 1 (RT) et les choix 7, 8 et 9 (ACQM, ACQS et EXPRO)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Arrêté d'état de catastrophe naturelle

OBLIGATOIRE si reconnaissance catastrophe naturelle

DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ En cas de sinistre déjà survenu, une attestation d'assurance indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état

Si vous êtes dans l'incapacité de réunir les documents en un seul PDF, merci de les déposer dans "Autre pièce utile 1, 2 ou 3"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Note de la mairie sur le contexte et le projet :

Pour le choix 1 (RT) et les choix 7, 8 et 9 (ACQM, ACQS et EXPRO) : note de contexte indiquant la chronologie des faits (date de sinistre, intervention de l'assureur, intervention d'un expert ou d'un bureau d'études et autres faits concernant le dossier) et les projets et actions concernant le bien sinistré, réalisées par la mairie.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Attestation de l'assurance précisant le versement ou non d'indemnité de relogement

Pour le choix 1 (RT)

Attestation de l'assurance précisant le versement ou non d'indemnités relatives aux études et travaux

OBLIGATOIRE pour le choix 2 (CS)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Autre pièce utile - 1

Si besoin, pièce supplémentaire permettant une meilleure compréhension du projet (plans, photos, fiches techniques...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Autre pièce utile - 2

Si besoin, pièce supplémentaire permettant une meilleure compréhension du projet (plans, photos, fiches techniques...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Autre pièce utile - 3

Si besoin, pièce supplémentaire permettant une meilleure compréhension du projet (plans, photos, fiches techniques...)

Engagement du demandeur

En ma qualité de représentant légal du porteur de projet, je sollicite une subvention de l'État, au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), pour la réalisation du projet précité,

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui

- ☐ Non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent formulaire et les pièces jointes,

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui

- ☐ Non

J'atteste sur l'honneur que les opérations ne sont pas commencées avant que le dossier ne soit déposé, sauf si une autorisation de commencer le projet est accordée par la DDTM.

DDTM76 - Fonds Barnier - COLLECTIVITES

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non